

Faits saillants des résultats provinciaux

Test provincial de compétences linguistiques (TPCL)

Élèves de langue française

Le système scolaire financé par les deniers publics continue d'assurer que la majorité des élèves en 10^e année possède les compétences linguistiques requises.

- Sur 5 696 élèves admissibles à participer au test pour la première fois, 5 396 (95 %) y ont participé pleinement.
- Sur 5 396 élèves admissibles pour la première fois qui ont fait le test, 4 940 (92 %) l'ont réussi et 456 (8 %) ne l'ont pas réussi.

92 % (4 940)
ont réussi

8 % (456)
n'ont pas réussi



Le taux global de réussite au TPCL demeure élevé et continue d'augmenter depuis deux ans.

Taux de réussite sur les cinq dernières années des élèves
admissibles pour la première fois ayant participé pleinement

88 %
2013

88 %
2014

88 %
2015

91 %
2016

92 %
2017



Suivi des progrès des élèves

L'OQRE a fait le suivi des progrès des élèves en établissant un lien entre leurs résultats aux tests du palier élémentaire et leurs résultats au TPCL en 10^e année. Les graphiques circulaires ci-dessous montrent le suivi des progrès des élèves entre leurs résultats au test du cycle moyen en 2013 et au TPCL en 2017. Les graphiques à la page 3 remontent encore plus loin dans le temps, et donnent les résultats au test du cycle primaire en 2010, alors que ces élèves étaient en 3^e année. Dans tous les graphiques, les pourcentages sont fondés sur le nombre d'élèves de la cohorte qui ont participé au TPCL, et pour lesquels l'OQRE possède les résultats aux tests au palier élémentaire (y compris ceux qui avaient participé, ceux qui avaient bénéficié d'une exemption et ceux qui n'avaient pas fourni suffisamment de travail afin qu'il soit noté).

Progrès des élèves qui n'avaient pas atteint la norme en 6^e année

En 2017, sur 380 élèves qui ont fait le TPCL et qui n'avaient pas atteint la norme en lecture en 6^e année, 53 % (200) l'ont réussi. Sur 518 élèves qui ont fait le TPCL et qui n'avaient pas atteint la norme en écriture en 6^e année, 337 (65 %) l'ont réussi.

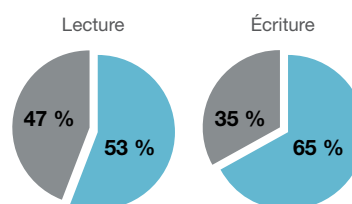
Élèves qui n'ont pas réussi le TPCL en 2017

La plupart des élèves admissibles pour la première fois qui n'ont pas réussi le TPCL cette année avaient cependant atteint la norme provinciale en lecture ou en écriture, ou dans les deux matières, en 6^e année.

Lecture : sur 392 élèves qui n'ont pas réussi le TPCL en 2017 et qui avaient fait le test du cycle moyen en 2013, 46 % (180) n'avaient pas non plus atteint la norme provinciale en lecture en 6^e année.

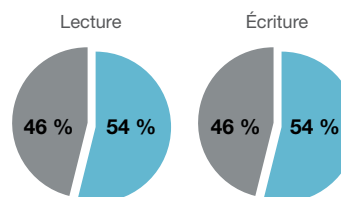
Écriture : sur 392 élèves qui n'ont pas réussi le TPCL en 2017 et qui avaient fait le test du cycle moyen en 2013, 46 % (181) n'avaient pas non plus atteint la norme provinciale en écriture en 6^e année.

N'avaient pas atteint la norme provinciale en 6^e année



■ N'ont pas réussi le TPCL
■ Ont réussi le TPCL

N'ont pas réussi le TPCL en 2017



■ N'avaient pas atteint la norme provinciale en 6^e année
■ Avaient atteint la norme provinciale en 6^e année



Lecture

Relation avec la norme entre
la 3^e année et la 6^e année

Résultats des élèves admissibles
pour la première fois au TPCL

Nombre d'élèves dans la cohorte : 4 425

Se sont maintenus à la norme

Parmi les 3 081 élèves (70 %) ayant atteint la norme provinciale en lecture en 3^e année et en 6^e année, 98 % (3 018) ont réussi le TPCL.

Sont passés à la norme

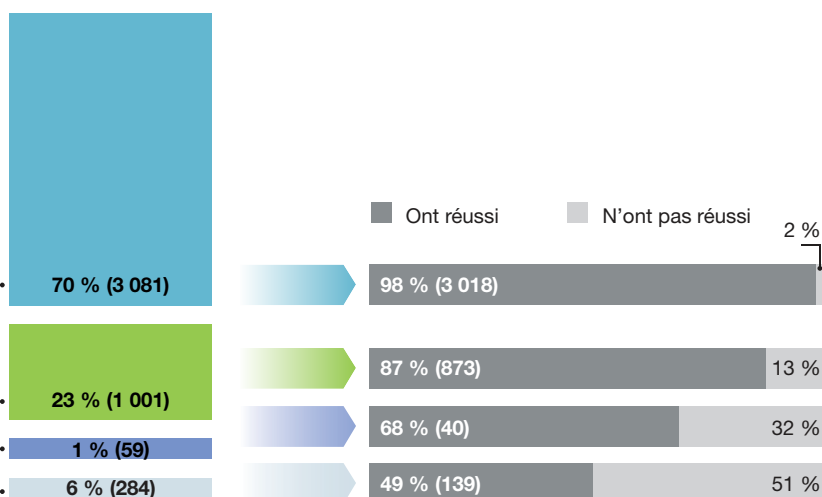
Parmi les 1 001 élèves (23 %) n'ayant pas atteint la norme en lecture en 3^e année, mais qui l'ont atteinte en 6^e année, 87 % (873) ont réussi le TPCL.

Ne se sont pas maintenus à la norme

Parmi les 59 élèves (1 %) qui ne se sont pas maintenus à la norme en lecture entre la 3^e année et la 6^e année, 68 % (40) ont réussi le TPCL.

N'ont jamais atteint la norme

Parmi les 284 élèves (6 %) n'ayant atteint la norme en lecture ni en 3^e année ni en 6^e année, 49 % (139) ont réussi le TPCL.



Écriture

Relation avec la norme entre
la 3^e année et la 6^e année

Résultats des élèves admissibles
pour la première fois au TPCL

Nombre d'élèves dans la cohorte : 4 425

Se sont maintenus à la norme

Parmi les 3 460 élèves (78 %) ayant atteint la norme provinciale en écriture en 3^e année et en 6^e année, 97 % (3 349) ont réussi le TPCL.

Sont passés à la norme

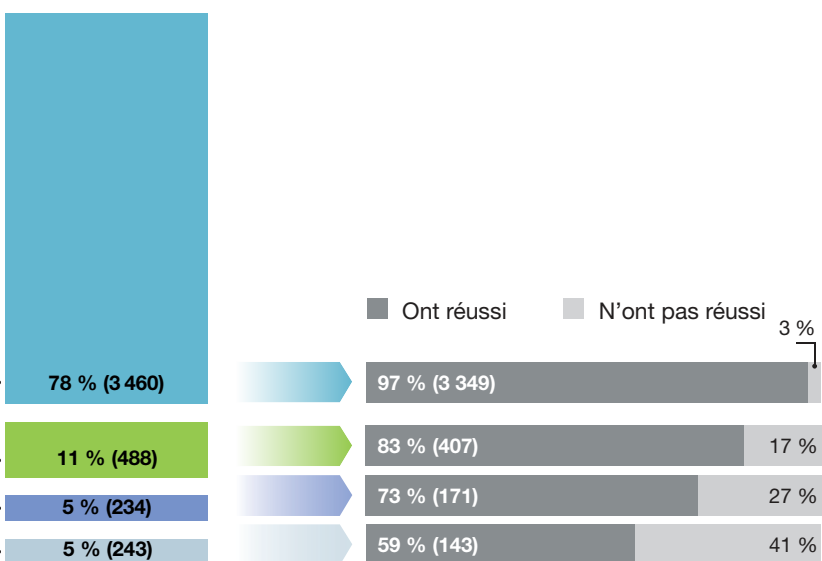
Parmi les 488 élèves (11 %) n'ayant pas atteint la norme en écriture en 3^e année, mais qui l'ont atteinte en 6^e année, 83 % (407) ont réussi le TPCL.

Ne se sont pas maintenus à la norme

Parmi les 234 élèves (5 %) qui ne se sont pas maintenus à la norme en écriture entre la 3^e année et la 6^e année, 73 % (171) ont réussi le TPCL.

N'ont jamais atteint la norme

Parmi les 243 élèves (5 %) n'ayant atteint la norme en écriture ni en 3^e année ni en 6^e année, 59 % (143) ont réussi le TPCL.



Veuillez consulter le site Web www.oqre.on.ca pour obtenir davantage de renseignements.

À propos de l'OQRE

Les tests de l'OQRE mesurent le rendement des élèves en lecture, en écriture et en mathématiques par rapport aux attentes et contenus d'apprentissage prescrits dans *Le curriculum de l'Ontario*. Les données obtenues assurent la responsabilisation du système éducatif de l'Ontario financé par les deniers publics et fournissent une mesure de sa qualité. En présentant ces importantes données probantes relatives à l'apprentissage, l'OQRE fait fonction de catalyseur pour favoriser la réussite des élèves de l'Ontario.

Les résultats objectifs et fidèles aux tests de l'OQRE complètent les renseignements provenant des évaluations faites en salle de classe et des autres évaluations pour donner aux élèves, aux parents, au personnel enseignant et aux administratrices et administrateurs une idée précise et détaillée du rendement des élèves et un point de départ pour planifier une amélioration ciblée à l'échelle de l'élève, de l'école, du conseil scolaire et de la province. L'OQRE aide à renforcer la capacité d'utilisation pertinente des données en fournissant des ressources que le personnel enseignant, les parents, les décideurs et les autres membres du milieu de l'enseignement peuvent utiliser pour améliorer l'apprentissage et l'enseignement. L'OQRE distribue un rapport individuel à chaque élève qui prend part à un test et affiche les résultats des écoles, des conseils scolaires et de la province sur son site Web.

**Office de la qualité et
de la responsabilité
en éducation**



2, rue Carlton, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5B 2M9
Téléphone : 1 888 327-7377 | Site Web : www.oqre.on.ca
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2017

Chpr_Xf_0817